Etats-généraux de la Vieille Ville: projets phares retenus par le Conseil

Au mois de mai de cette année, la commune de Delémont a organisé des Etatsgénéraux de la Vieille Ville. Cette soirée, qui a réuni plus de 80 personnes, a permis de faire le point sur les attentes, les demandes et les besoins de la population pour la Vieille Ville, tant habitants que commerçants, restaurateurs ou acteurs socioculturels. A l'issue des travaux menés en groupe, un mot d'ordre est ressorti, commun à tous les participants: la volonté de mieux vivre ensemble.

es discussions, de même que les démarches et les réflexions engagées dans le cadre de Vieille Ville Plus ont permis de dégager trois projets phares pour la Vieille Ville, sur lesquels le Conseil communal s'est engagé pour les prochaines années: l'adaptation des circulations et du stationnement, le réaménagement des espaces publics et le soutien au logement, aux commerces et au patrimoine. Ces projets phares sont déclinés en plusieurs actions concrètes, qui seront réalisées à terme, soit encore en 2017 ou dès 2018. Ils vous sont présentés ci-après.

Adaptation des circulations et du stationnement

Une des manières directes d'influer sur la qualité de vie en Vieille Ville est d'agir sur les circulations et le stationnement, en faisant en sorte que tous les acteurs de la Vieille Ville soient bénéficiaires. Les deux actions retenues par le Conseil communal sont: la création d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville et la réduction du trafic de transit, ce qui doit permettre de mieux faire cohabiter les différents usagers de la route et, par conséquent, de rendre les déplacements plus agréables; la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un parking souterrain à la Place de l'Etang, qui figure également dans le Plan directeur communal, et qui permettrait de libérer cet espace des voitures, tout en centralisant le stationnement pour la Vieille Ville en un seul et même endroit.

Réaménagement des espaces publics

Afin que la population se réapproprie la Vieille Ville et ses espaces publics, il est im-

portant de mettre l'accent sur la qualité de ces derniers, en proposant de vrais lieux de rencontre, de passage et d'échange, sécurisés et agréables. Lors des ateliers menés aux Etats-généraux, ce sont justement les mesures relatives aux espaces publics qui ont été le plus évoquées. Le Conseil communal a, dès lors, retenu 10 actions, dont certaines sont déjà en œuvre. Ainsi, la sécurisation de l'espace public en soirée, par des agents de sécurité, est déjà effective depuis le mois de mai de cette année et donne satisfaction à toutes les parties. Les autres actions retenues sont les suivantes:

 Incitation à l'organisation de moments de rencontre et d'échange autour des nouveaux commerçants ou des jubilaires: cette mesure doit permettre de mettre en lumière les efforts des commerçants, leur souhaiter la bienvenue et leur montrer le soutien des habitants, des autres commerçants et de la commune, dans leur démarche.

- Valorisation des marchés hebdomadaires et des foires: des réflexions sont en cours quant à la manière adéquate de mettre en lumière le marché de Delémont, le faire connaitre et y attirer toujours plus de clients. S'agissant des foires, un important projet de redynamisation de celles-ci est déjà sur pied depuis le début 2017.
- Pérennisation du concours Vieille Ville fleurie: avec une 5º édition qui s'est terminée sur une belle participation, il a été clairement demandé que ce concours, qui participe à l'animation des rues, soit reconduit dans les années à venir.
- Etude portant sur la création et la réalisation de potagers urbains, de jardins de



INFO'VIEILLE VILLE + 2

communal

poche et d'autres espaces verts: le renforcement de la présence de la nature en ville peut également se faire en investissant les espaces résiduels, par exemple. Ainsi, la valorisation d'espaces comme la Place à lessive pourrait passer par la réalisation de potagers urbains, par exemple.

- Mise à disposition de mobilier urbain de qualité, éphémère ou non: lors des Etatsgénéraux, il a été question à de nombreuses reprises de la qualité du mobilier urbain en Vieille Ville, qui est relativement inégale et qui ne pousse pas toujours à s'y installer. Plusieurs solutions, éphémères ou non, seront proposées si possible pour le printemps et l'été prochains.
- Mise à disposition d'un espace d'expression libre pour les jeunes: la mise à disposition de mobilier urbain pose nécessairement la question du respect de celui-ci et des mesures à prendre pour en éviter la déprédation. Des espaces d'expression libre, permettant aux jeunes de taguer sur des supports prévus à cet effet, devraient faire en sorte de les responsabiliser.
- Réaménagement de la Place Roland-Béguelin, concours et projet: cette mesure, qui figure dans la Stratégie de valorisation de la Vieille Ville et dans le projet d'agglomération, se concrétisera en 2018 par la mise sur pied d'un concours.
- Création d'un espace d'accueil pour les Jardins du Château (tables, bancs, débit

de boissons éventuel): les jardins du Château, espace vert, disponible et existant en Vieille Ville, sont encore très peu investis. Des solutions innovantes sont envisagées, afin de leur rendre tout leur intérêt et leur superbe.

• Réaménagement de la rue de l'Hôpital: comme pour le réaménagement de la Place Roland-Béguelin, cette mesure figure à la fois dans la Stratégie de valorisation de la Vieille Ville et dans le projet d'agglomération. Une étude sera lancée d'ici à 2020 pour le réaménagement de la rue, dans la continuité de celui de la Place Roland-Béquelin.

Soutien au logement, aux commerces et au patrimoine

La mixité sociale et intergénérationnelle est essentielle afin d'assurer le dynamisme de la Vieille Ville. De nombreux logements pourraient répondre à la demande de nouveaux habitants, mais leur rénovation est nécessaire afin de se conformer aux besoins et standards actuels. Un soutien doit être mis en place, sous forme d'aide au projet et au niveau financier, afin d'encourager la rénovation du patrimoine, qui sera profitable autant pour le logement que pour les commerces. Dans ce sens-là, une action a déià été mise en place cette année: l'attribution de subventions pour la rénovation des façades. S'agissant de la dynamique commerciale, un inventaire des rez-dechaussée vides et une étude sur les prix pratiqués dans les locaux commerciaux ont également été réalisés au printemps de cette année. Ils doivent permettre de faciliter une autre mesure, à mener conjointement avec l'Union des commerçants et le Groupement des commerçants de la Vieille Ville, à savoir la recherche de nouveaux commerçants et artisans pour occuper les locaux vides. D'autres actions, réalisables à court terme, ont été retenues par le Conseil communal:

- Rénovation des fontaines de la Vieille Ville: la rénovation de l'ensemble des fontaines de la Vieille Ville se fera sur 4 ans et débutera dès cet hiver, avec la rénovation de la fontaine du Sauvage devant le Musée jurassien d'art et d'histoire.
- Organisation de journées portes ouvertes destinées à un large public afin de faire (re)découvrir les valeurs de la Vieille Ville: sur la base de la manifestation organisée à deux reprises par la JCI de Delémont et des Journées du Patrimoine, la ville de Delémont souhaite valoriser le patrimoine de sa Vieille Ville auprès de la population.
- Subvention pour la rénovation des bâtiments: à moyen terme, des subventions pour la rénovation des bâtiments de la Vieille Ville pourraient être octroyées.

Pour la mise en place de ces actions, le Conseil communal pourra s'appuyer sur le Service UETP et sa chargée de projet «Vieille Ville Plus», de même que sur la Commission Vieille Ville. Deux groupes de travail vont par ailleurs être créés: un comité de pilotage et un groupe de concertation, qui se réuniront dès cet automne.

Service UETP



RIICITÉ